



Ordre des technologues
en **imagerie médicale**,
en **radio-oncologie** et en
électrophysiologie médicale
du Québec

Guide des normes graphiques

Août 2015



Table des matières

L'introduction	3
La symbolique	4
La structure	5
La typographie	5
Le format minimal	6
La zone de dégagement	6
Les couleurs officielles	7
Les couleurs de fond	8
Les utilisations proscrites	9
Les formats d'utilisation	10
L'intégration du logo DPP	11
Nos coordonnées	12



L'introduction

Ce document est un guide de référence pour l'application graphique et la reproduction du logotype de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec.

Les directives qu'il contient doivent donc être respectées avec précision et minutie afin d'assurer l'intégrité de l'identité et d'uniformiser la présentation visuelle de l'organisme. Cet outil de travail vise à projeter une image homogène, cohérente et structurée de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec. Tout manquement à ces règles risque de dévaloriser la qualité de l'image, de générer de la confusion et de léser les efforts de communication de l'Ordre.

En aucun cas, le sigle ne doit être modifié. L'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec se réserve le droit d'exiger une correction de travaux ne respectant pas l'ensemble des normes graphiques établies et présentes dans ce document.

Avec la collaboration de tous les usagers, le bon usage de ce guide contribuera à conserver toute la force et la symbolique du logo.



Ordre des technologues
en **imagerie médicale**,
en **radio-oncologie** et en
électrophysiologie médicale
du Québec

La symbolique

Le logo de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec puise sa source dans l'essence même de l'organisation. Symbole d'intégration des domaines regroupés au sein de l'Ordre, il fait écho au dynamisme d'une profession dont l'évolution depuis un quart de siècle est tout à fait remarquable. Par sa position et ses courbes bien définies, le triskèle celtique témoigne de la place centrale accordée aux gens, que l'on reconnaît par les arcs de cercle et le point rond. Au travers des couleurs distinctives, deux êtres sont représentés : le patient et le technologue. Le point rond met en relief aussi la notion de précision et toute sa portée dans l'exercice de la profession.

Le logo exprime également cet élément vital et commun aux trois domaines : l'énergie en mouvement. Cette énergie est aussi palpable dans le triangle, forme géométrique illustrant les trois domaines et l'importance accordée à l'encadrement – celui offert par l'Ordre à ses membres, celui dont bénéficie le patient grâce au technologue et celui ayant trait à l'emploi des technologies. De même, l'effet de mouvement général qui se dégage du logo n'est pas sans évoquer la réalité des membres de l'Ordre au chapitre des protocoles, de la formation continue et des technologies.

Synonyme d'une entité résolument contemporaine, le logo de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec incarne l'humanisme d'une organisation dynamique et rassembleuse, et de professionnels dévoués au bien-être des gens.

Le logo est une création de la firme Oblik Communication-design.

► La structure

Le logo de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec comprend les deux unités de base suivantes :



1	2
L'emblème	Le nom de l'organisme

► La typographie

La police de caractères utilisée pour le logo est le « Trade Gothic Extended », régulier et gras. Elle reflète un classicisme, tout en intégrant un esprit de modernité. Cette police dégage les valeurs de l'Ordre qui prennent leur assise sur son histoire tout en portant un regard vers l'avenir. Le caractère gras ponctue la lecture et fait ressortir les champs d'expertise.

► Le format minimal

La largeur minimale pour l'utilisation du logo est de 5 centimètres (2 pouces), pour ne pas nuire à sa lisibilité.



► La zone de dégagement

Afin d'assurer la bonne lisibilité du logo, une zone de protection a été circonscrite tout autour de son design graphique. Ainsi, aucun élément ne doit apparaître dans l'espace délimité par la grille. Les mesures de cette zone équivalent au mot « des ».

Il est important de respecter l'espace vital entourant le logo, tel qu'indiqué ci-dessous. Ne pas mettre de texte, de photo ou d'illustration dans la zone de dégagement.



► Les couleurs officielles

Les couleurs officielles sont Pantone 432 et Pantone 1805. Il y a trois utilisations normatives, soit le logo deux (2) couleurs, noir et blanc et renversé (blanc).

Selon le procédé ou le support d'impression utilisés, il existe pour les deux (2) couleurs PMS une version quatre (4) couleurs du logo pour une reproduction en quadrichromie (numérique ou impression conventionnelle). Il existe une adaptation à une version RGB pour les applications de Microsoft et pour le Web.

Il est recommandé de ne pas se référer à l'affichage des couleurs sur un document PDF, et de s'en tenir strictement à la charte Pantone.

Impression en deux (2) couleurs PMS Couleurs officielles



Pantone 432



Pantone 1805

Application Impression en quatre (4) couleurs (numérique ou conventionnelle)

(Pantone 432)



cyan : 23
magenta : 2
yellow : 0
black : 77

(Pantone 1805)



cyan : 0
magenta : 91
yellow : 100
black : 23

Application Couleur RGB (applications de Microsoft et Web)

(Pantone 432)



R : 69
G : 85
B : 96

(Pantone 1805)



R : 191
G : 46
B : 26

Note :

Dans le cas où l'utilisation des couleurs corporatives est requise pour le Web, le Pantone 432 porte le code de 455560 et le Pantone 1805 le bf2e1a. Cette situation ne s'applique pas au logo, car ce dernier ne peut pas être modifié. L'utilisation de la version RGB est donc obligatoire.

► Les couleurs de fond

Pour une meilleure lisibilité, utiliser la version couleur du logo sur un fond blanc ou avec une trame légère (10 % à 20 %). L'arrière-plan sur lequel il est apposé doit s'harmoniser avec les couleurs du logo et ne doit gêner en rien sa lisibilité.

Pour une impression sur fond de couleur foncée ou noire, il est préférable d'utiliser la version en renversé.



Pour une impression sur fond de couleur semblable au rouge ou au gris du logo, il est préférable d'utiliser la version en noir ou la version en renversé.



Il est possible d'utiliser la version couleur pour une impression sur fond de couleur, toujours si ce dernier s'harmonise avec le logo. Sinon, il est toujours préférable d'utiliser la version en noir ou la version en renversé.



Toujours éviter de positionner le logo sur un fond texturé pouvant nuire à sa lisibilité ou causant une distraction visuelle.



Les utilisations proscrites

Aucune modification ni altération ne doivent être apportées au logotype. Les couleurs ou les formes du logo doivent être employées telles quelles, sans modification ni inversion. Les effets fantaisistes, d'écrasement, de même que les effets tridimensionnels sont à proscrire. Les caractères typographiques doivent être respectés en tout temps, de même que leurs proportions. L'espacement entre les lettres et les mots ne peut pas être modifié. Il est expressément interdit d'y faire des surimpressions.

Voici quelques exemples d'utilisation incorrecte du logo :

Ne pas déformer le logo en le condensant ou en l'élargissant.



Ne pas utiliser d'effets fantaisistes, ombrage, etc.



Ne pas modifier le caractère (couleur, police de caractère).



Ne pas changer la disposition des éléments du logo (l'emblème et le nom de l'organisme) ni modifier leurs proportions.



Ne pas utiliser le lettrage sans le symbole.



Ne pas incliner.



► Les formats d'utilisation

Les formats de sauvegarde servent à des usages précis. Ils doivent être respectés pour s'assurer d'une utilisation adéquate et d'une qualité optimale. Ne jamais essayer de reproduire le logotype et vous assurer d'utiliser le format prescrit.

- **Format EPS**

Ce format est utilisé pour l'impression (numérique ou conventionnelle).
Il est utilisé principalement par les imprimeurs et les graphistes.

- **Formats JPEG, PNG**

Ces formats peuvent être utilisés avec les logiciels de Microsoft (Word, PowerPoint, etc.) ainsi que pour le Web.

- Le format JPEG est sur un fond blanc.

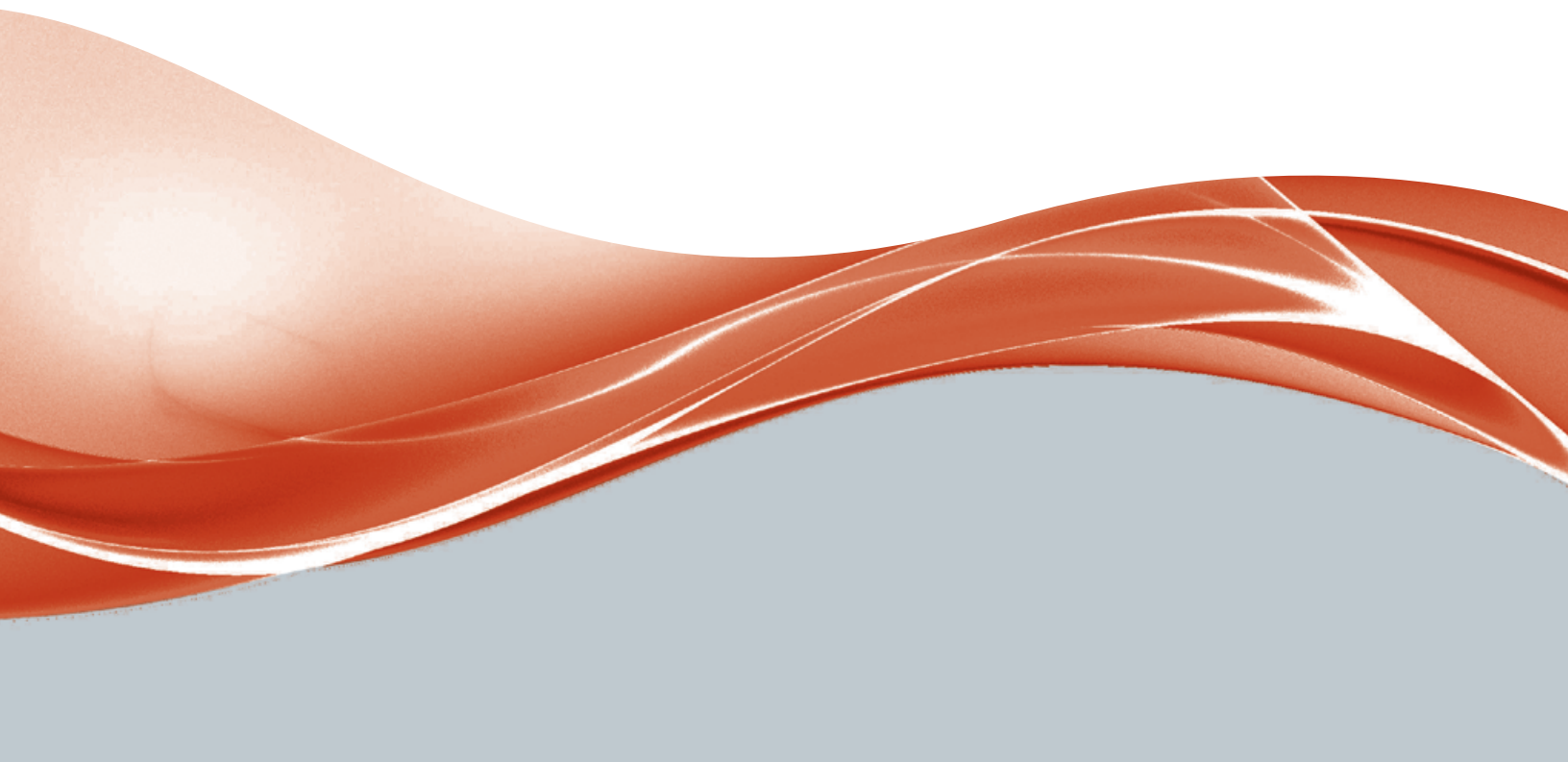
- Le format PNG est sur un fond transparent, donc il peut être utilisé sur un arrière-plan de couleur.

Notes importantes :

Les formats EPS, JPEG et PNG doivent être importés dans un document et non être cliqués, ouverts ou visionnés directement, car ils requièrent les logiciels sources. L'ouverture pourrait corrompre le fichier.

- **Format PDF**

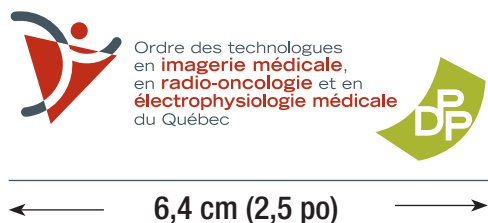
Ce format sert au visionnement uniquement et ne convient pas à l'impression.



► L'intégration du logo DPP (Développement professionnel permanent) avec celui de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

• Le format minimal

La largeur minimale pour l'utilisation du logo est de 6,4 centimètres (2,5 pouces), pour ne pas nuire à sa lisibilité. Le logo doit s'employer tel quel et sans modification.



• Les couleurs officielles du logo DPP

Il y a trois utilisations normatives, soit le logo quatre (4) couleurs, noir et blanc et renversé (blanc). Il existe une adaptation à une version RGB pour les applications de Microsoft et pour le Web. Il est recommandé de ne pas se référer à l'affichage des couleurs sur un document PDF.

Impression en quatre (4) couleurs (numérique ou conventionnelle)

	cyan : 23 magenta : 2 yellow : 0 black : 77		cyan : 0 magenta : 91 yellow : 100 black : 23		cyan : 26 magenta : 3 yellow : 93 black : 17
--	--	--	--	--	---

Application - Couleur RGB (applications de Microsoft et Web)

	R : 69 G : 85 B : 96		R : 191 G : 46 B : 26		R : 168 G : 181 B : 51
--	----------------------------	--	-----------------------------	--	------------------------------

Versions du logo en quatre (4) couleurs, noir et renversé (blanc)



Note importante :

Les spécifications d'utilisation décrites dans le guide des normes du logo l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec s'appliquent de façon stricte pour le logo DPP également.

► Nos coordonnées



Ordre des technologues
en **imagerie médicale**,
en **radio-oncologie** et en
électrophysiologie médicale
du Québec

6455, rue Jean-Talon Est
Bureau 401
Saint-Léonard, Québec H1S 3E8

Téléphone : 514 351-0052
1 800 361-8759
Télécopieur : 514 355-2396

info@otimroepmq.ca
www.otimroepmq.ca